

**Session extraordinaire du Conseil municipal
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
tenue le jeudi 17 septembre 2020, à 17h00
en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**

Sont présents :	M. le Maire	Guy Charbonneau
	Mmes les Conseillères	Véronique Baril Julie Boivin Isabelle Hardy
	M. les Conseillers	Pierre Berthiaume (par vidéoconférence) Denys Gagnon Keven Renière
	La greffière adjointe	Marie-Eve Charron

2020-09-17 - 324

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17h00 par Monsieur Guy Charbonneau, maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Marie-Eve Charron agit comme secrétaire.

2020-09-17 - 325

Renonciation à l'avis de convocation

Attendu qu'une demande verbale a été formulée à la greffière adjointe de la Ville par tous les membres du Conseil municipal afin de procéder à une séance extraordinaire traitant le sujet plus amplement décrit à l'ordre du jour;

Attendu les articles 323 et 324 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19)*;

Attendu que l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19)* précise la possibilité pour chacun des membres du Conseil présent de renoncer par écrit à l'avis de convocation de cette séance;

Il est proposé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy appuyé par Madame la Conseillère Julie Boivin et résolu à l'unanimité :

De confirmer par cette résolution la renonciation par tous les membres de ce conseil à l'avis de convocation de cette séance extraordinaire pour valoir comme renonciation écrite et conforme à la loi;

D'ordonner à la greffière adjointe de la Ville de procéder à la présente séance extraordinaire et de traiter le sujet plus amplement décrit à l'ordre du jour;

ADOPTÉ

2020-09-17 - 326

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denys Gagnon, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire;

ADOPTÉ

2020-09-17 - 327

Avis de motion - Règlement numéro 860-101

Madame la Conseillère Julie Boivin donne avis de motion de la présentation, à la prochaine séance ou à une séance subséquente, d'un projet de règlement numéro 860-101 et dépose ledit projet de règlement;

ADOPTÉ

2020-09-17

Période de questions

On procède à la période de questions de l'assistance.

2020-09-17 - 328

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Guy Charbonneau, maire

Marie-Eve Charron, greffière adjointe